

RAPPORT ANNUEL ZONE DE PROTECTION MARINE EN
VERTU DE LA LOI SUR LES OCÉANS 2023



Crédit photo : Kristen Milbury

2023

RAPPORT ANNUEL

Zone de protection marine
de la baie Gilbert



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Canada

Contenu



En bref



Faits saillants



Pleins feux sur : Avantages



Éducation et sensibilisation



Recherche et suivi



Collaborations et partenariats



Surveillance et application de la loi



Gestion et gouvernance



Regard sur l'année à venir





En bref

Date de désignation :
2005

Superficie :
60 km²

Contribution aux objectifs de conservation marine :
< 0,01 %

Emplacement :

Cette ZPM est située sur la côte sud-est du Labrador, dans la biorégion de Terre-Neuve-et-Labrador (T.-N.-L.), dans l'océan Atlantique.

Gérée par :

Pêches et Océans Canada (MPO); on travaille actuellement à mettre en place une cogestion avec le Conseil communautaire du NunatuKavut (CCN).

Reconnaissance :

La ZPM de Tuvaijuittuq est située en partie dans la Région du Nunavut et l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut (Accord du Nunavut) s'applique.

Zones :

Il y a trois zones de gestion :

- La zone 1 (28,7 km²) comprend deux zones peu profondes dans les parties supérieures de la baie (1A et 1B), qui sont des zones critiques pour la morue et le saumon, l'omble et la truite en migration, et elles abritent des bancs de maërl vierges.
- La zone 2 (11,9 km²) est une zone plus petite mais importante que la morue utilise pour frayer, se nourrir, et migrer entre la partie extérieure de la baie en été et la partie intérieure en automne.

- La zone 3 (19,5 km²) s'étend de la laisse de basse mer côtière jusqu'à l'intersection de la baie Gilbert et de la mer du Labrador. Il s'agit d'une aire importante d'alimentation pour la morue adulte, et la diversité des espèces de poissons à nageoires est la plus élevée dans cette zone.



Faits saillants

En 2023, le principal point saillant de la ZPM de la baie Gilbert a été le rétablissement des relations entre le MPO et le Conseil communautaire du NunatuKavut (CCN). Ce renforcement des relations était essentiel après la pandémie de COVID-19 et les changements des principaux membres du personnel des deux côtés. Pour ce faire, plusieurs réunions de gestion ont eu lieu en personne à Goose Bay (Labrador) et à St. John's (T.-N.-L.) afin de travailler en partenariat sur les enjeux actuels et émergents auxquels fait face la ZPM. De nombreux sujets importants ont été abordés, notamment ceux-ci :

- étapes vers l'officialisation de la cogestion;
- accent mis sur un cycle de gestion raccourci (de 2023 à 2026) pour atteindre ces objectifs dans un proche avenir;
- expansion du programme de suivi écologique pour y intégrer les conditions environnementales et océanographiques de la baie Gilbert.



Source : Conseil communautaire du NunatuKavut



Pleins feux sur : Avantages

Écologiques

La ZPM de la baie Gilbert assure la protection à long terme de la morue de la baie Gilbert et de ses habitats. La morue de la baie Gilbert est une population résidente unique de morue franche, qui se distingue des autres populations de morues du Nord par d'importantes différences génétiques, comportementales et physiologiques.

La ZPM de la baie Gilbert abrite également une variété de plantes et d'organismes marins, ainsi qu'une vaste gamme d'autres espèces marines, notamment celles-ci :

- mollusques et crustacés
- poissons démersaux
- poissons pélagiques
- sauvagine
- mammifères marins

Socioculturels

La préservation de la morue de la baie Gilbert et de la morue dorée est très importante pour les habitants du NunatuKavut. Les membres de la communauté exercent des activités traditionnelles à l'intérieur et dans les environs de la ZPM de la baie Gilbert, bien qu'il n'y ait plus de résidents permanents vivant près de la baie Gilbert elle-même. Le CCN participe activement à la ZPM depuis le début. Il a contribué au Programme des gardes-pêche autochtones en employant quatre gardes-pêche à temps plein toute l'année. La prestation et le service de ce programme continuent de croître dans les collectivités du NunatuKavut, y compris une présence continue dans la ZPM de la baie Gilbert.

Économiques

La ZPM de la baie Gilbert procure des avantages économiques à la région et à la population du NunatuKavut. Au cours des dernières années, les pêcheurs locaux ont été indemnisés pour leur participation à des projets de surveillance et de recherche dans la ZPM et les zones adjacentes, comme le programme pilote sur les casiers à morue. De plus, pour appuyer la surveillance et l'application du règlement sur la ZPM, le CCN a participé au Programme des gardes-pêche autochtones, employant plusieurs gardes-pêche. Le renforcement de cette capacité autochtone est essentiel à la gestion de la ZPM de la baie Gilbert et a accru l'efficacité de l'intégration des connaissances traditionnelles autochtones dans les stratégies de gestion des pêches à long terme.



Éducation et sensibilisation

De 2019 à 2022, le CCN s'est associé au Fonds mondial pour la nature (Canada) et au Marine Institute de l'Université Memorial pour atténuer les répercussions de la pêche sur les espèces vulnérables dans la ZPM en localisant et en récupérant des engins fantômes. Ce projet visait à diminuer la mortalité par pêche de la morue dorée en réduisant les prises et les prises accessoires des engins fantômes dans la ZPM.



Crédit photo : Curtis Pennell



Crédit photo : Kristen Milbury

Le CCN a organisé un atelier d'artisanat dirigé par des artistes sur la côte à l'aide d'engins fantômes récupérés dans le cadre de ce projet. Ces créations comprenaient :

- des porte-plantes de style macramé
- des sous-verre en corde
- des bijoux et plus encore

Par conséquent, en plus des avantages directs de l'enlèvement des débris de l'écosystème marin, la collectivité est maintenant davantage sensibilisée à la morue de la ZPM de la baie Gilbert et à la morue dorée. Cette initiative a aidé les membres du CCN à acquérir de l'équipement, de l'expérience et des ressources, ce qui leur a permis de devenir des ambassadeurs et des chefs de file pour le signalement et la récupération d'engins fantômes dans les eaux du NunatuKavut.



Recherche et suivi

Le programme de suivi des sciences écologiques dans la ZPM de la baie Gilbert est en cours depuis 1998, sous la direction de M. Corey Morris du MPO. Ce programme a révélé que le nombre et la taille de la morue dorée de la baie Gilbert capturée dans le cadre du relevé par pêche à la ligne du printemps ont diminué depuis 2006. Des densités plus faibles d'œufs de morue ont été échantillonnées pendant les périodes de fraie depuis 2013 comparativement aux années précédentes.

Des changements dans la composition des espèces ont été observés au cours de la pêche à la ligne du printemps. Alors qu'auparavant on capturait principalement de la morue dorée, ce sont maintenant le chabot, le poisson plat et le sébaste qui sont capturés plus souvent.

De plus, en analysant les données annuelles de marquage, on estime que la population est inférieure de 10 % à ce qu'elle était au moment de l'établissement initial de la ZPM. Des recherches supplémentaires sur la croissance et l'abondance des populations sont en cours, à l'aide de toutes les données disponibles, notamment les suivantes :

- Données de marquage-recapture
- Information sur le taux de prise
- Analyse de la longueur et de la fréquence
- Télémétrie

De 2022 à 2023, afin de renforcer la surveillance de l'ensemble de l'écosystème de la baie Gilbert, l'accent a été mis sur l'établissement d'une station de surveillance à distance de la ZPM. Cette station à distance utilise des capteurs pour recueillir des données, comme la température de l'eau et les conditions météorologiques, et est en mesure de transmettre des données aux scientifiques du MPO en temps réel.

En septembre 2023, divers experts du MPO, du CCN, de la province de T.-N.-L., du milieu universitaire et d'autres ont participé à un examen scientifique par les pairs du Secrétariat canadien des avis scientifiques (SCAS) pour obtenir une mise à jour sur « l'état et les tendances de la morue franche (morue dorée) dans la ZPM de la baie Gilbert ».



Crédit photo : George Morris



Collaborations et partenariats

Le Comité consultatif communautaire est coprésidé par le CCN et le MPO, et il continue de participer activement à la surveillance et à la gestion de la ZPM. Le Comité veille à ce que les intérêts de tous les utilisateurs soient pris en compte.

De plus, le CCN et le MPO travaillent à officialiser la cogestion de la ZPM de la baie Gilbert au cours de ce cycle de gestion. Dans le cadre de ce partenariat stratégique, des stratégies et des mesures de gestion ont été définies pour aider à assurer l'atteinte des objectifs de conservation de la ZPM. Les objectifs de conservation réglementaires demeureront la responsabilité du MPO, tandis que les objectifs de conservation non réglementaires seront atteints par l'intermédiaire des partenariats communautaires établis par le CCN et le Comité consultatif avec l'appui du MPO au besoin. En travaillant ensemble, le MPO et le CCN, avec l'appui du Comité, peuvent continuer d'explorer les possibilités d'aider à protéger la morue de la baie Gilbert et son écosystème, tout en offrant des avantages aux résidents de la région.



Surveillance et application de la loi

Les agents de Conservation et Protection du MPO et les gardes-pêche autochtones du NunatuKavut effectuent des patrouilles de surveillance et d'application de la loi par bateau, par motoneige et par avion, avec l'aide occasionnelle d'agents de conservation provinciaux.



Source : Conseil communautaire du NunatuKavut

Depuis 2007, le MPO effectue des patrouilles supplémentaires dans la ZPM pendant les périodes critiques, soit :

- les mois d'été où
 - o la pêche commerciale et récréative de la morue franche est autorisée dans les zones entourant la ZPM,
 - o la pêche autochtone au filet maillant pour la truite est autorisée dans les zones 2 et 3 de la ZPM;
- la saison d'automne (de septembre à novembre) où la ZPM pourrait être vulnérable aux activités de pêche illégales en raison de la présence réduite de pêcheurs titulaires de permis.

En 2023, il y a eu 15 patrouilles dirigées dans la ZPM :

- 7 par bateau
- 4 en motoneige
- 3 par aéronef à voilure fixe
- 1 par hélicoptère

Deux infractions ont été détectées, et une enquête plus poussée est en cours.



Gestion et gouvernance

En 2023, la troisième version du plan de gestion de la baie Gilbert a été achevée et approuvée aux fins de publication. Un cycle de gestion de trois ans (de 2023 à 2026) permet au Comité consultatif de s'adapter à un environnement dynamique et de répondre aux préoccupations de gestion à court terme. Le CCN a joué un plus grand rôle dans la gestion de la ZPM de la baie Gilbert au nom de ses membres. Il copréside le Comité consultatif et se dirige vers la cogestion de la ZPM pendant la durée du cycle de gestion.

Des réunions de gestion entre le CCN et le MPO ont été tenues à Goose Bay (Labrador)

en novembre 2022 et en novembre 2023, et à St. John's (T.-N.-L.) en avril 2023. Les réunions visaient à discuter des priorités à court terme et des prochaines étapes en vue d'officialiser la cogestion.

En 2023, le CCN a reçu du financement dans le cadre du Programme de contribution pour la gestion des océans en vue de faire progresser la protection, la conservation et la gestion de la morue de la baie Gilbert. Les objectifs de ce projet, qui sera réalisé de 2023 à 2026, seront axés sur la surveillance et l'intendance de la ZPM et le renforcement des capacités afin d'améliorer la capacité du CCN à participer efficacement en tant que partenaire du MPO à la gestion de la ZPM de la baie Gilbert.

Regard sur l'année à venir

En 2024, les domaines d'intérêt de la ZPM de la baie Gilbert seront les suivants :

- travailler en vue de la cogestion de la ZPM;
- mettre en œuvre le plan de gestion nouvellement publié.

Dans le cadre du plan de gestion, les principaux objectifs de ce cycle de gestion sont les suivants :

1. Rétablir la confiance des membres de la collectivité locale et améliorer le dialogue avec ceux-ci;
2. Élargir la portée du programme de surveillance et faire participer les pêcheurs locaux et le personnel du CCN;
3. Explorer des stratégies de gestion adaptative en réponse aux avis scientifiques.

Pour ce faire, le Comité consultatif travaillera à l'élaboration d'une approche de communication pour veiller à ce que l'information soit transmise aux membres de la collectivité locale et autres parties concernées par la ZPM.



Source : Conseil communautaire du NunatuKavut



Publié par :

Pêches et Océans Canada, Ottawa, Ontario K1A 0E6

Also available in English.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre du ministère des Pêches et des Océans, 2025

Cat. Fs1-109F-PDF

ISSN 2818-7008

On doit citer la publication comme suit :

Pêches et Océans Canada. 2025. Rapport annuel de la baie Gilbert Zone protégée marine (ZPM) 2023. Rapport annuel. Zone de protection marine de la baie Gilbert. 8 p.